

qu'on a remarqué que cela avoit ci-devant occasionné quantité de procez. La nouvelle de l'accommodement entre le St. Siege & la Cour de *Turin*, dont nous avons fait mention dans nos précédens Journaux, étoit prématurée. Cette affaire n'est pas encore tout-à-fait terminée, mais on croit qu'elle le sera dans peu. Il se tint encore dernièrement à ce sujet une Congregation dans l'Appartement de Mr. Lescari, Secrétaire d'Etat, composée de Mrs. Fini, Paulucci, & du Ministre du Roi de *Sardaigne*, où il fut résolu de faire expedier une Bulle à S. M., par laquelle le Pape lui accorde la nomination des Benefices en *Sardaigne*, & cette Bulle a été depuis envoyée à *Turin*. Mais comme ce n'est qu'une partie de ce que cette Cour demande, & qu'il s'agit encore de la nomination de ceux en *Piémont* & en *Savoys*, on a aussi envoyé là-dessus un projet d'accommodement, sur lequel on attend avec impatience que S. M. s'explique. La Princesse Epouse du Chevalier de St. George se tient toujours dans le Couvent de *Ste. Cecile*, & le Prince son Epoux à *Bologne* avec ses deux Fils. Ce sont les Cardinaux Gualthieri & Alberoni qui sont chargez de ses affaires en cette Cour pendant son absence.

IV. Le 15. le Pape tint Consistoire sur la Canonization des nouveaux Saints, dont la ceremonie est fixée au 10. Decembre, & particulièrement sur celle du *B. Turribio*, pour laquelle les Cardinaux & Evêques donnerent leurs suffrages dans un Ecrit cacheté. Ce jour-là S. S. disposa de quelques Charges & Benefices vacans, entr'autres de l'Evêché de *Bertinero* en faveur du Pere Oldi Religieux *Carme*; de la Charge d'Oeconome de la Basilique de *St. Pierre*, vacante par la mort de Mr. Segardi, en faveur de Mr. Sinibaldi; celle de

Juge